

Le soutien à l'innovation est essentiel pour notre prospérité

Marie-Pierre Ippersiel, présidente et directrice générale*

Pôle de recherche et d'innovation en matériaux avancés (PRIMA Québec)

Dans sa mise à jour économique du 30 novembre, le gouvernement du Canada annonçait 250M\$ sur cinq ans, à partir de l'an prochain, pour appuyer les entreprises en innovation afin de stimuler leur croissance et la création d'emplois et leur permettre de soutenir la relance de sortie de crise. De son côté, dans le cadre de sa mise à jour budgétaire présentée le 12 novembre dernier, le gouvernement du Québec a prévu investir 147,5 M\$ sur deux ans pour appuyer la recherche et l'innovation. Ces investissements sont stratégiques pour les entreprises québécoises qui ont eu un apport considérable durant cette pandémie.

Nous assistons en temps réel à une urgence planétaire qui démontre l'importance vitale de l'innovation pour les entreprises comme pour les services publics. Il est vrai que la pandémie a aussi mis les entreprises du monde entier à rude épreuve. Du jour au lendemain, des entreprises de toutes tailles que l'on croyait solides, de la multinationale à la PME, ont vu leur modèle d'affaires s'écrouler comme un château de cartes. Un grand nombre d'entre elles n'ont d'autre choix que d'innover ou périr.

Certaines ont fait preuve d'une remarquable inventivité et ont réussi à s'adapter au nouveau contexte en un temps record, par exemple en convertissant leurs opérations pour concevoir et produire des équipements de protection personnels pour les employés de nos établissements de santé. Nos entrepreneurs ont de bonnes idées, mais celles-ci ne suffisent pas ; l'innovation industrielle requiert la mobilisation d'un large ensemble de facteurs : le savoir et le talent, les équipements de recherche, le soutien financier, un cadre réglementaire adéquat, des partenaires et fournisseurs compétents, des réseaux nationaux et internationaux aussi bien pour alimenter la recherche que pour en commercialiser les résultats.

Les entreprises, surtout les PME, ont besoin d'un soutien personnalisé ayant accès à l'ensemble de ces ressources, ainsi qu'à l'expertise en innovation capable de les assembler dans le dosage précis requis pour chaque projet. Autrement, le meilleur projet du monde ne pourra être développé. Il sera crucial que nos différents paliers de gouvernement continuent d'être au rendez-vous; il en va du dynamisme de l'écosystème d'innovation lequel profite à toute notre économie.

D'ailleurs, reconnaissant cette réalité, le Québec s'est doté de 9 regroupements sectoriels de recherche industrielle (RSRI) actifs dans les secteurs phares de l'économie du Québec : aluminium, aérospatial, bioprocédés industriels, biopharmaceutique, énergie électrique, matériaux avancés, technologies de l'information, des communications et du numérique, technologies médicales et transformation métallique.

Les RSRI agissent comme des intermédiaires entre les capacités de nos centres de recherche publics et privés, et les besoins et les projets de nos entrepreneurs industriels. Ils sont également au cœur de la stratégie des zones d'innovation du gouvernement du Québec.

De 2015 à 2018, les 9 RSRI ont investi 84 M\$ grâce à l'aide financière du ministère de l'Économie et de l'Innovation pour soutenir le développement de technologies, de produits et de procédés

innovants. Ce levier financier a amené environ un millier d'entreprises à investir plus de 160 M\$ dans ces mêmes technologies. Il en a résulté des centaines d'innovations qui augmentent la productivité de nos entreprises et leur permettent de développer de nouveaux marchés domestiques et internationaux, d'attirer au Québec des investisseurs étrangers et de créer des entreprises conjointes avec des entrepreneurs d'autres pays. Ce soutien a aussi permis de former plus de 1800 étudiants aux cycles supérieurs, fournissant ainsi une main-d'œuvre hautement qualifiée à nos entreprises.

C'est tout le Québec qui doit maintenir le rythme et continuer de favoriser l'innovation, pour ne pas se laisser distancer par les économies concurrentes. Le développement du savoir et sa mise à contribution au service de nos entreprises sont absolument essentiels à notre maintien dans le peloton de tête des économies modernes dont la prospérité repose sur l'innovation constante. La collaboration entre les industries et les centres de recherche permet de décupler l'ampleur des innovations, l'impact de nos investissements publics et privés en recherche et la capacité de nos entreprises à affirmer leur présence sur les marchés internationaux. L'investissement du gouvernement est donc plus que bienvenu. Les RSRI, partenaires privilégiés de l'État et des entreprises, seront au rendez-vous.

* *Co-signataires :*

Alain Aubertin, président et directeur général, Consortium de recherche et d'innovation en aérospatiale au Québec (CRIAQ)

Mohammed Benyagoub, président et directeur général, Consortium de recherche et d'innovation en bioprocédés industriels au Québec (CRIBIQ)

Diane Côté, présidente et directrice générale, MEDTEQ+

Gilles Déry, président et directeur général, Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium (CQRDA)

Diane Gosselin, présidente et directrice générale, Consortium Québécois pour la découverte du médicament (CQDM)

Jean-François Pouliot, directeur général, Consortium de recherche et d'innovation en transformation métallique (CRITM)

Luc Sirois, directeur général, PROMPT — Technologies de l'information, des communications et du numérique

André St-Pierre, directeur général, InnovÉÉ — Innovation en énergie électrique